Compostage

Composter, c'est naturel !

Le compostage est une décomposition des déchets biodégradables. Le compost ressemble au terreau de feuilles mortes des forêts et constitue un excellent amendement organique qui participe au renforcement de la structure des sols et au renouvellement de l'humus (terre formée par la dégradation des végétaux), tout en favorisant la circulation et la rétention de l'eau.

Vous pouvez faire votre propre compost. Il suffit de mettre de côté les restes de repas, les épluchures de légumes, les filtres à café, les déchets végétaux du jardin et de mettre le tout dans un composteur installé au jardin. Vous obtiendrez un engrais idéal pour vos fleurs, votre potager et votre pelouse.

Déchets recommandés à mettre dans votre composteur : restes de fruits et de légumes, café ou thé, coquilles d'oeufs, fleurs fanées, terre, tontes de gazon, feuilles, cendre de bois,...

Déchets déconseillés : restes de viande et de fromages, papiers imprimés, plantes avec des graines, noyaux, coquilles, os, déchets non dégradables,... Il est conseillé d'alterner les déchets de différentes natures et de mélanger de temps en temps à la fourche.

Faire son compost

La réutilisation des biodéchets de cuisine est un moyen simple et économique de jardiner au naturel. L'agglo accompagne les utilisateurs et propose des composteurs

Feux de déchets Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts, comme l'ensemble de ses déchets ménagers.